

Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.05.2013

Date de la convocation des conseillers :
08.05.2013

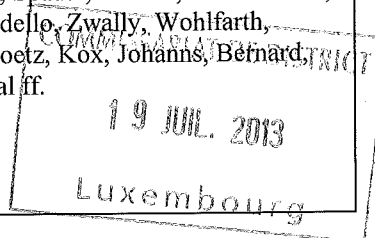
point de l'ordre du jour no:
8

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 17 mai 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents :



COMMISSARIAT DE DISTRICT

11 AOUT 2013

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet:

Convention réglant les relations entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Centre d'Initiative et de Gestion Local Esch-sur-Alzette asbl

Vu la convention entrant en vigueur avec effet au 1^{er} mai 2013 et signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Esch-sur-Alzette asbl réglant les relations y relatives;

Considérant que les actions et projets de l'association sont la création d'un environnement favorable à l'emploi, par la création et le maintien d'emplois et le développement de nouveaux secteurs d'activités;

Considérant que le montant de la participation de la Ville figurera au budget t

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Centre d'Initiative et de Gestion Locale (CIGL) Esch-sur-Alzette asbl.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,



Secrétariat
05.08.2013 P.B.

N° 57/101CAC

Retourné à Monsieur le Commissaire de district à Wemmer après en avoir pris connaissance.

Luxembourg, le 31.07.13

Pour le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,
p.s.d.